

6078

SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC
ET
BULLETIN DES ŒUVRES
DE
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

REMAINDER OF THE
LIBRARY OF THE
BOSTON SOCIETY OF
MUSICIANS

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

1919-1920

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE



QUÉBEC

BUREAUX DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

1919

REVUE DE LA

REVUE

REVUE DE LA

REVUE DE LA

REVUE DE LA

REVUE DE LA



REVUE DE LA

REVUE DE LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 5. — Quarante-Heures, 5.

Partie officielle : Nominations ecclésiastiques, 6.

Partie non officielle : Notre trente-deuxième année, 6. — CAUSERIE DE LA

SEMAINE : Le centenaire de l'Archevêché de Québec, 8. — LITURGIE ET

DISCIPLINE : Additions au Bréviaire, 11. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 12.

— VARIÉTÉS : Les pauvres hôtes, 14.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 7 septembre. — XIII ap. Pent. et II sept. Du dim

Lundi, 8. — NATIVITÉ DE LA STE VIERGE, *dbl. 2 cl.*

Mardi, 9. — S. GORGON, mart.

Mercredi, 10. — S. NICOLAS DE TOLENTINO, conf.

Jendredi, 11. — SS. PROTE ET HYACINTHE, martyrs.

Vendredi, 12. — LE S. NOM DE MARIE, *dbl. maj.*

Samedi, 13. — De la Ste Vierge.

Dimanche, 14. — XIV ap. Pent. et III sept. EXALTATION DE LA STE CROIX, *dbl. maj.*

QUARANTE-HEURES

6 septembre, St-Léon de Standon. — 7, St-Patrice de Québec ; Frampton ; St. Ambroise. — 7, Rivière-Ouelle ; St-Côme ; Ste-Jeanne ; Lotbinière. — 9, St-Pamphile ; Ste-Claire ; St-Philémon. — 10, St-Narcisse ; St-Adrien. — 11, Blaisville ; Ste-Euphémie. — 12, St-Martin. — 14, Sillery ; St-Philippe de Néri ; St-Croix.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé ALPH. LANGLAIS, curé de St-Marc-des-Carières, a été nommé curé de St-Louis-de-Lotbinière;

M. l'abbé SYLVIO CHÉNARD, curé de N.-D. du Portage, a été nommé curé à St-Jean-Deschaillons ;

M. l'abbé ARTHUR LACASSE, curé de St-Tite-des-Caps, a été nommé curé de St-Apollinaire ;

M. l'abbé J.-E. ROCHETTE, curé de St-François, I.-O., a été nommé curé de St-Marc ;

M. l'abbé AUG. CASTONGUAY, curé de St-Damase de l'Islet, a été nommé curé de St-Agapit ;

M. l'abbé WILFRID FERLAND, du Séminaire de Québec, a été nommé curé de St-Tite-des-Caps;

M. l'abbé ÉGIDE GROLEAU, vicaire à St-Roch de Québec, a été nommé curé de Donnacona ;

M. l'abbé PAUL LEVASSEUR, professeur à l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière a été nommé curé de N.-D. du Portage ;

M. l'abbé J.-V. DUMAS, aumônier militaire, a été nommé curé de la nouvelle paroisse de Tourville.

PARTIE NON OFFICIELLE

NOTRE TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

Quelques-uns des amis les plus dévoués de la *Semaine religieuse* insistent aimablement pour que nous disions à nos lecteurs, au commencement de cette nouvelle année, l'âge de notre revue. La *Semaine religieuse* n'a jamais cherché à cacher son âge ; et elle ne voit que de la sympathie, et pas l'ombre d'indiscrétion, dans l'invitation de ses meilleurs amis à confier au lec-

teur qu'elle entre, aujourd'hui, dans sa trente-deuxième année. Aussi, elle est heureuse de profiter de cet anniversaire pour remercier bien cordialement ses nombreux lecteurs et ses collaborateurs dévoués, qui ne lui ménagent ni leurs encouragements ni leur part de travail. Et l'expression de sa reconnaissance va tout particulièrement, aujourd'hui, à l'un de ses plus distingués collaborateurs, Mgr Lionel Lindsay, qui a bien voulu lui faire l'honneur d'inaugurer cette nouvelle année par la publication d'une étude historique de haute importance, écrite spécialement pour la *Semaine religieuse*. Nos lecteurs sauront apprécier comme nous la valeur et l'intérêt de cette page d'histoire, tirée des sources les plus sûres par le distingué archiviste du palais cardinalice.

A ces études historiques, dont nous invitons nos collaborateurs à nous continuer le précieux bénéfice, aux articles de doctrine, où nous nous efforçons tout particulièrement d'étudier la pensée contemporaine à la lumière de l'enseignement catholique, aux consultations liturgiques que le lecteur aime y lire ici, chaque semaine, et qui sont confiées à un collaborateur soucieux de se tenir au courant des plus récentes décisions de Rome, à notre revue du monde catholique et des diocèses canadiens, qui représentent une somme de lectures et de rédaction assez considérable, à notre bulletin d'action sociale catholique, devenu un peu plus irrégulier depuis que son rédacteur s'est vu obligé, par les devoirs de sa charge, de consacrer la plus grande partie de son temps à la pratique des œuvres catholiques ouvrières, mais que nous tâchons cependant de maintenir de notre mieux, à notre courrier bibliographique, où les plus récents ouvrages des librairies canadiennes et françaises sont signalés chaque semaine, nous aimerions voir nos lecteurs collaborer aussi activement que le leur permettent leurs occupations respectives. Une lettre sur un livre qu'ils viennent de lire et qui leur paraît de nature à intéresser plus particulièrement notre revue, une note d'histoire, générale ou locale, l'analyse d'un sermon, d'une conférence ou d'un discours qui comporte un enseignement d'une actualité urgente, des observations sur la vie religieuse ou sociale d'une région qui peuvent avoir une portée générale, des suggestions pratiques sur la conduite des œuvres, des œuvres de jeunesse ou des confréries

paroissiales, par exemple, surtout quand elles sont le résultat d'une expérience heureuse, tout cela ne pourrait qu'augmenter la variété et l'intérêt d'une revue comme la nôtre, qui ne demande qu'à mettre en commun, pour le plus grand bien des âmes, les connaissances de ses lecteurs.

Pour être mieux en mesure de nous maintenir à la hauteur de la mission que nous a confiée, il y a six ans, Son Éminence le cardinal Bégin, en faisant une large place à la *Semaine religieuse* dans sa grande et belle œuvre de l'Action Sociale Catholique, nous faisons donc de nouveau appel à la bonne volonté de nos lecteurs, certains qu'ils ne nous refuseront pas, au moins, le secours de leurs prières.

LA DIRECTION

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE CENTENAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

Quand l'évêché de Québec a-t-il été érigé en métropole ecclésiastique ?

Le Canada Ecclésiastique [édition de 1918](1) répond à cette question par la note suivante :

“ Le titre honorifique d'*archevêque* fut donné aux évêques de Québec dès 1814. Mais Mgr Signay (prononcez *Si-na-i*) fut “ le premier qui exerça les fonctions de Métropolitain.”

Cette brève note suffirait à la rigueur pour un Almanach annuel du Clergé canadien, qui n'est pas un aide-mémoire pour l'histoire de l'Église du Canada, si elle était de tous points exacte. Mais elle ne l'est guère comme on le constatera par la suite de cette étude.

Au reste, ceux qui sont familiers avec la biographie de *Monseigneur Joseph-Octave Plessis*, par l'abbé Ferland, les notices bio-

(1) Page 41.

graphiques des *Evêques de Québec*, par Mgr Henri Têtu, et en particulier le *Journal du voyage en Europe* de Mgr Plessis, publié et annoté par le même auteur, savent assez à quoi s'en tenir sur ce point de notre histoire. Mais un examen minutieux des documents de première main qui ont servi aux historiens susnommés, nous permettra de jeter un peu de lumière sur les actes et les circonstances qui ont préparé de loin et de près, et d'abord retardé, puis précipité la réalisation d'un fait d'une importance souveraine pour l'avancement de la religion au Canada.

“ Fort bien, dira le lecteur, mais comment répondez-vous à la question posée en tête de ce travail ? ”

Cette réponse, la voici, et elle est double.

1° L'évêché de Québec a été érigé en métropole par Bref de Sa Sainteté le Pape Pie VII le 12 janvier, 1819, d'où il ressort que nous sommes en pleine année centenaire de ce mémorable événement.

2° L'évêché de Québec a été érigé, une seconde fois, en métropole par Bref de Sa Sainteté le pape Grégoire XVI, le 12 juillet 1844.(2)

Nos arrière-neveux célébreront, dans un quart de siècle, ce glorieux centenaire.

L'étonnement, voire le déplaisir de ceux qui se demandent pourquoi l'évêché de Baltimore, créé en 1790, devint métropole dès 1808, tandis que le siège de Québec plus de deux fois séculaire (vicariat apostolique en 1659, évêché titulaire en 1674), n'a été promu au même rang qu'en 1819, cessera peut-être à la lecture du récit de ce qu'on pourrait (en donnant au terme une acception chrétienne) appeler l'évolution en métropole du vénérable siège du premier success. ur des apôtres dans l'Amérique du nord.

La situation religieuse au Canada était, au début du XIXe siècle, de beaucoup plus régulière et plus florissante au Canada qu'aux États-Unis. Le clergé, les fidèles y étaient plus nombreux, les maisons d'éducation, les établissements de charité, organisés

(2) Il serait plus conforme à la vérité historique et aux exigences du droit pontifical de dire, avec la *Chronologie de l'Histoire du Canada*, que, en 1819 “ Québec fut érigé en métropole ecclésiastique, et en 1844, en *Province ecclésiastique*”. (*Chronologie* par l'abbé L.-N. Bégin, 70e mille.)

sur une base relativement solide, et le système paroissial déjà en vigueur dans une région notable du pays. D'autre part, l'étendue du territoire (le Canada tout entier) rendait humainement impossible l'extension efficace de la sollicitude du Pasteur jusqu'aux extrémités de son immense diocèse. Cette dernière raison de diviser le pays pour fins ecclésiastiques urgeait aussi, bien qu'à un degré moindre, pour l'Église des États-Unis.

D'autre part, la situation normale et obligatoire d'une Église qui s'est développée jusqu'au degré voulu de maturité étant la subdivision en Églises de moindre importance et dignité; se rattachant toutes à une Église plus honorable et plus ancienne, comme des filles à une mère vénérable, pourquoi ce fut-il celle des États-Unis qui devança celle du Canada dans cette ascension vers la condition parfaite?

C'est à la différence entre la situation respective de l'une et de l'autre vis-à-vis des pouvoirs civils qu'il faut attribuer la préférence accordée à la plus jeune sur la plus ancienne.

C'est au préjugé religieux des gouvernants, ou plutôt au fanatisme de leurs subalternes, qu'est dû l'inconcevable retard dans l'évolution naturelle de l'Église du Canada et, comme conséquence, aux infinies précautions imposées et à la cour de Rome et aux évêques de Québec vis-à-vis d'un gouvernement, dont les dispositions parfois favorables étaient souvent paralysées par la jalousie et les prétentions de l'Église anglicane, seule reconnue officiellement dans le royaume et les possessions britanniques.

Faut-il conclure de là que, au sud du 45^e degré de latitude nord, tout était rose dans l'attitude du gouvernement et du peuple à l'endroit de l'Église catholique? Loin de là.

On connaît le fanatisme persécuteur des Puritains chassés de l'Angleterre, en haine de leurs croyances, et s'empressant, une fois en pays libre, suivant en cela une tradition chère aux nations persécutées, d'exercer à l'égard de ceux qui ne goûtaient pas leur austère credo, un régime encore plus barbare que celui dont les avait gratifiés leur pays d'origine. Le Code pénal plus que draconien de la *Commonwealth* de la Nouvelle-Angleterre, au XVII^e et au XVIII^e siècles, est resté tristement célèbre dans les annales de nos voisins. Mais ce régime était plutôt local, et depuis la déclaration de l'Indépendance américaine, le gouverne-

ment se montrait tolérant, ou plutôt indifférent, à l'endroit de l'organisation de l'Église catholique. Il n'y avait pas là d'ailleurs, comme dans notre pays, récemment conquis par l'Angleterre, un champ ouvert au prosélytisme d'une église rivale de celle de Rome. C'est pourquoi la hiérarchie de l'Église américaine fut créée sans opposition manifeste de la part du gouvernement, en 1808, avec Baltimore, pour métropole, et Boston, New-York, Philadelphie et Bardstown, comme sièges suffragants. La fanatisme populaire ne s'y éteignit pourtant que graduellement. Boston, ville aujourd'hui plus qu'à moitié catholique, connut pour sa part, au siècle dernier, des explosions restées célèbres, comme l'incendie du Couvent des Ursulines, à Charlestown dans la banlieue. Et qui dirait que ce fanatisme a complètement disparu du sol américain ?

L. LINDSAY, ptre.

(A suivre)

LITURGIE ET DISCIPLINE

ADDITIONS AU BRÉVIAIRE

On a demandé à la Sacrée Congrégation des Rites la solution de la difficulté suivante :

“ Quelle est la règle à suivre chaque fois que durant la première et la deuxième semaine après l'octave de Pâques au commun des Apôtres et Évangélistes ou des Martyrs, au temps pascal, aux IIe et IIIe Nocturnes, se rencontrent les mêmes répons qui furent récités déjà au Ier Nocturne, avec les leçons de l'Écriture occurrente.”

Et la même Sacrée Congrégation, après avoir pris l'avis de la Commission spéciale, a répondu :

I. Au commun des Apôtres et Évangélistes comme au commun des Martyrs au temps pascal, à la place du septième répons *Ego sum vitis*, que l'on dise le répons : *Tristitia vestra* chaque fois qu'au premier Nocturne furent récitées les leçons de l'Écriture occurrente avec leurs répons du temps, aux fêtes III et VI de la Ière et de la IIe semaine après l'octave de Pâques.

II. Au commun des Apôtres et Évangélistes, au temps pascal, à la place du cinquième répons : *Virtute magna*, que l'on dise le répons : *Pretiosa in conspectu Domini*, chaque fois qu'au Ier Noc-

turne furent récitées les leçons de l'Écriture occurrente avec leurs répons du temps aux fêtes IIe et Ve de la Ière et de la IIe semaine après l'octave de Pâques.

III. Dans les futures éditions du Bréviaire romain au commun des Apôtres et Évangélistes, au temps pascal, après le cinquième répons, on insérera la rubrique suivante : " FERIA II et V infra hebdomadam I et II post Octavam Paschae, quoties in I Nocturno Lectiones fuerint de Scriptura occurrente cum suis responsoriis de Tempore, loco praecedentis Responsorii de Tempore, dicitur sequens : *R). Pretiosa in conspectu Domini, alleluia, * Mors sanctorum ejus alleluia. V). Custodit Dominus omnia ossa eorum unum ex his non conteretur. * Mors.*

De même au commun des Apôtres et Évangélistes et au commun des Martyrs, au temps pascal, après le VIIe répons, on insérera la rubrique suivante : " Sicubi, FERIA III et VI infra hebdomadam I et II post Octavam Paschae, in I Nocturno Lectiones fuerint de Scriptura occurrente cum suis Responsorii de Tempore, loco praecedentis Responsorii dicitur sequens : *R) Tristitia vestra, alleluia, * Convertetur in gaudium, alleluia, alleluia, V). Mundus autem gaudebit, vos vero contristabimini, sed tristitia vestra. * Convertetur.*"

Ce décret porte la date du 16 mai 1919.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Prise d'habit et profession religieuse. — Lundi, le 25 août, en la fête de Saint-Louis, Son Éminence le cardinal Bégin a présidé, dans l'église de Bienville, une prise d'habit et une profession religieuse des Sœurs de la Charité de Saint-Louis.

Ont pris le saint habit : Sœur Marie-Marthe, née Rose-Anna Goulet, de St-Magloire ; Sœur Stanislas-Marie, née Eva Naud, de Shenley, Beauce.

Ont fait profession : Sœur Marcella, née Marie-Ange Michaud, de Robertson, Beauce ; Sœur Marie-Lucile, née Laure Côté, de Charny ; Sœur Marie-Gemma, née Léona Beaudoin, de St-Ludger, Frontenac ; Sœur Marie de la Résurrection, née Cécile Rivard, de Portneuf ; Sœur Cécile de Jésus, née Laure Blanchette, de Charny ; Sœur Madeleine-Marie, née Marie-Anne Landry, de St-Pierre de Broughton ; Sœur Marie-Edith, née Eva McCullough, de St-Côme ; Sœur Marie-Germaine, née Annoncia Boulet, de Charny ; Sœur Marie Valère, née Célanire

Gagné, de St-Nérée ; Sœur Blanche-St-Louis, née Alice Marcoux, de Charny ; Sœur Jeanne du Sacré-Cœur, née Eva Filteau, de Charny.

Bénédiction de Cloches. — Dimanche le 24 août, Son Éminence le cardinal Bégin, est allé à Ste-Famille, I.-O., pour y bénir un carillon de trois cloches.

Bénédiction d'un monument du Sacré-Cœur. — De belles fêtes paroissiales ont eu lieu dimanche, le 31 août, à St-Augustin de Portneuf, à l'occasion de la bénédiction d'un monument du Sacré-Cœur. Ces fêtes, coïncidant avec la Solennité du patron de la paroisse, étaient rendues plus solennelles encore par la présence de Son Éminence le cardinal Bégin. La grand'messe paroissiale fut chantée par M. l'abbé M.-L. Belleau, du Collège de Lévis, assisté de MM. les abbés Elias Roy, du Collège de Lévis, et Alexandre Rochette, enfant de la paroisse. Son Eminence assistait au trône accompagné de Mgr C. Lemieux, supérieur du Collège de Lévis, et M. de Chanoine Marcoux, du même Collège.

Dans l'après-midi Son Éminence le Cardinal fit la bénédiction du monument, et vu l'inclémence de la température, le clergé et les fidèles rentrèrent immédiatement dans l'église où eut lieu le sermon, prononcé par M. l'abbé U. Couture, vicaire à Charlebourg, enfant de la paroisse, suivi du salut du Saint-Sacrement.

Aux prières. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Magloire Moreau, inhumé à Saint-Bernard, mercredi, le 27 août. Il était le père de M. l'abbé Domicile Moreau, professeur au Collège des Vocations tardives à St-Victor.

"Le Naturaliste Canadien". — Avec sa livraison de juillet, le *Naturaliste Canadien* entre dans sa quarante-sixième année. La *Semaine religieuse* ne peut laisser passer cet anniversaire sans se réjouir de la vitalité nouvelle que va donner à notre revue scientifique, la seule publiée en langue française en Amérique, le concours généreux du Gouvernement provincial, et sans souhaiter longue vie à son dévoué Directeur, M. le chanoine Huard.

Fête du travail. — A l'occasion de la fête du travail, la fédération des ouvriers des unions nationales de Québec et de Lévis a fait chanter un salut solennel au Très-Saint-Sacrement dimanche soir, le 31 août, dans l'église de St-Sauveur. Le sermon a été prononcé par Mgr J. Hallé, vicaire apostolique de Hearst, et le salut a été chanté par le R. Père V. Côté, O.M.I. assisté des RR. Pères Archambault et Cotnoir, O. M. I.

VARIÉTÉS

LES PAUVRES HOTES

TÉMOIGNAGE D'UN AUMÔNIER

Actuellement, notre popote est dans une petite maison de pauvres ouvriers : père, mère et trois enfants, à qui nous avons demandé l'hospitalité, et qui nous ont reçus avec honneur, en se gênant beaucoup, et gratuitement.

Quand ils ont appris que j'étais prêtre, ils ont demandé aux voisins de respecter ma présence aux repas, en cessant les chansons légères que nous entendions à travers les cloisons.

La chambre a été lavée, chauffée, fleurie. La maman s'est mieux habillée, la petite jeune fille qui était à peine décolletée a cru devoir voiler sa gorge. Puis, sachant que je n'avais pas de draps à la caserne ils m'ont offert, dans ce pays où les draps sont si rares partout, deux beaux draps en dentelle !

Une autre fois, nous arrivons dans un pays protestant. Je frappe à la porte d'une protestante du menu peuple, dont la maison était adossée à la colline. Très volontiers, elle m'ouvre, et me montre une chambre où j'entre de plain-pied. L'escalier de la maison est au fond. L'hôtesse me demande si la chambre me plaît.

— Madame, lui dis-je, c'est que je suis un prêtre catholique et je voudrais dire ma messe chaque jour.

— Alors, cela ne vous paraît pas assez bien ?

— Très convenable, au contraire... Mais...

— Ah ! je devine, vous aimeriez ne pas avoir d'allant et venant. Entendu : pour monter chez moi, je prendrai l'escalier extérieur.

Elle cueillait ses plus belles fleurs pour orner mon autel, auquel elle avait destiné ses plus belles nappes. Et pendant deux mois, elle s'est interdit d'entrer dans ma chambre, par discrétion. Elle lavait et raccommodait mon linge, par dévouement, même le linge d'autel. Le jour de mon départ, je monte la voir pour la remercier. Mais c'est elle qui me remercie pour "le grand honneur que j'ai fait à sa maison en y disant la messe". Puis, elle me demande un souvenir, des prières, et une de ces petites médailles que je distribuais aux enfants catholiques.

— Ah ! Madame, de grand cœur ; mais, vraiment, je n'osais car vous avez été si discrète pour moi, prêtre, que...

— C'est bien. Mais votre religion, Monsieur l'Aumônier, est plus belle que la nôtre.

Plus tard, je lui adressai, de Paris, une grande et belle image. Elle me répondit par une lettre qui me fit pleurer.

Dans un autre cantonnement, le curé venait de s'absenter, à notre arrivée. Provisoirement, je demande une petite place dans une humble maison, voisine du presbytère. Le curé me dit ensuite que je ne pouvais pas mieux choisir : un faux ménage où l'on mangeait, croquait et déchirait le curé. De fait, la femme finit par me l'avouer. Mais je fus reçu avec honneur. J'arrive crotté, trempé de sueur et de pluie. Dans une pièce, on monte un lit, une table, un nécessaire de toilette, on allume le feu, et, en attendant que la chambre soit chaude, on me fait passer à la cuisine où l'on m'offre le café, cher aux pays du nord. Puis c'est mon linge qui est lavé, raccommodé, avec autant de soin que par une mère.

Les jours suivants, nous causons.

L'âme du peuple s'ouvrait pour dire à un prêtre ses préjugés contre l'Église, l'état d'erreur et de malaise qui en résultait pour le peuple qui n'avait personne pour l'éclairer et le consoler. Ainsi la femme, à qui un médecin avait dit que, si elle risquait les douleurs de l'enfantement, elle mourrait, comme en se suicidant :

“ Ah ! si j'avais su la doctrine de l'Église, disait-elle, je serais peut-être morte, mais joyeusement. Et maintenant je meurs tous les jours dans la solitude du cœur, par les remords de ma conscience.”

Un jour, la famille apprend que je vais loger au presbytère. Elle est désolée, froissée. D'autres eussent jubilé, car, vraiment, c'était une gêne de me loger. Aussi, je dus promettre de revenir les voir, et de donner mon linge à laver.

Dans une grande ville ouvrière, l'accueil fut encore plus délicieux. La ville venait d'être délivrée du joug allemand. C'était donc encore la disette. Mon bon ange me dit de chercher l'hospitalité dans le quartier le plus pauvre de biens et de réputation. Quelle réception ! Je frappe à la porte d'une maison ouvrière. Une brave femme m'ouvre, m'accueille et me montre une chambre au rez-de-chaussée. J'accepte, en ajoutant que je payerai, et que je suis prêtre. Un cri : “ Monsieur le Curé ! ” Et puis des yeux, une bouche qui s'ouvrent, des mains qui se joignent . . . est-ce pour conjurer le sort, ou pour me bénir ?

Minute d'ahurissement compréhensible : *eo quod divertisset ad peccatores . . .* Puis, avec joie, avec fierté, avec confiance, je suis présenté à la famille. On me sert un café bien chaud, on trouve même du sucre. On m'invite pour le soir, en consultant mes goûts pour la salade, etc. Je pensais à une plaisanterie : un de nos cuisiniers venait de payer 140 francs le kilogramme de poivre. Je rentre dans ma chambre, elle est décorée de bibelots

et de belles jardinières ; pas d'objets de piété. Mais, le soir, je trouve une miniature du Calvaire sur la cheminée, bien en évidence. Chaque jour, une image nouvelle, de Jésus, de Marie, de Joseph, qu'on avait empruntée aux voisins.

Comme je sortais et rentrais à des heures régulières, on invitait, pour me voir et me saluer dans la cuisine par où je devais passer, l'une et l'autre voisine. C'était aussi pour avoir l'occasion de m'obliger à " daigner accepter quelque douceur chez de pauvres gens ", comme ils disaient. Du lait, du chocolat, du café, à Roubaix, en novembre 1918 !

Tant de gentillesse gratuitement. Pas même un sou pour couvrir les frais de lessive, dans un pays où le savon était excessivement cher.

Il y aurait encore d'autres faits à conter pour magnifier la bonne âme du menu peuple !

Récemment, j'allais consoler la famille d'un de mes dragons tué à Loize, celui que ses hommes appelaient " le premier officier de France, c'est-à-dire l'idéal ", oui, vraiment l'idéal du gentilhomme et du chef. La famille était absente. C'est une servante qui me reçoit. Elle était visiblement émue, jusqu'aux larmes, en me faisant l'éloge de son jeune maître, qui était " un exemple en tout, même pour les serviteurs dans leurs humbles offices." Cela montre déjà que le peuple est capable de comprendre les grandes et belles âmes. Mais imaginez mon étonnement quand la maîtresse de la maison me confia que cette servante, depuis la mort du jeune officier, et en souvenir de lui, avait promis de ne plus jamais céder à la colère d'un tempérament ombrageux à l'extrême. Les premiers jours, on devinait une lutte héroïque dans son âme. Six mois après, rien n'était transparent, sinon le suave rayonnement d'une douceur angélique.

Un soir, je quittais Paris par un train de banlieue. Beaucoup de voyageurs dans le compartiment, des ouvriers qui parlent en criant. Je tire mon bréviaire... on me regarde. L'un d'eux remarque ma croix de guerre, palmée. Il fait signe aux autres, et, insensiblement, c'est le calme, le silence.

Ah ! notre beau peuple de France, comme il est noble et fin ! Et ce brave petit vieux de la campagne qui courait pour rejoindre un religieux, de passage sur la route, et qui, à la vue de la croix de guerre et de celle de la Légion d'honneur sur la soutane du missionnaire qu'il avait jadis entendu prêcher, lui disait en pleurant : " Oh ! Monseigneur le Révérend Père ! " Et la voix s'étouffait en sanglots.

[*Les Nouvelles Religieuses.*]